Bastia
CITÀ DI CULTURA

CUNSIGLIU MUNICIPALE
DI U 16 DI LUGLIU DI U 2026

—

CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 JUILLET 2026

Rapport n°25

Rinnovu di l'Accolta Cullettiva di Minori (ACM) di A Rinella : cunvenzione di finanzamentu trà a cità di Bastia è a Cascia d'Allucazione Famigliale (CAF)

Rénovation de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) de l'Arinella : Convention de financement entre la ville de Bastia et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

Ouvert depuis 2001, l'accueil de Loisirs de l'A Rinella constitue aujourd'hui l'un des principaux équipements municipaux dédiés à l'accueil des enfants et des jeunes durant les périodes extrascolaires et les mercredis.

Situé plage de l'A Rinella à Bastia, il dispose d'un agrément de 132 places et accueille les enfants jusqu'à l'âge de 13 ans dans un cadre éducatif, pédagogique et sécurisé.

Le 7 juillet 2025, un contrôle périodique réalisé par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations a confirmé le bon niveau de maîtrise sanitaire de l'établissement. Toutefois, plusieurs limites structurelles liées à l'organisation actuelle des espaces de restauration ont été mises en évidence. Celui-ci fonctionne principalement comme une unité de stockage et de distribution des repas en liaison froide, ne permettant pas la distribution de repas chauds.

La progression constante de la fréquentation de l'équipement ainsi que l'évolution des besoins des familles rendent aujourd'hui nécessaires des travaux de réhabilitation, de sécurisation et d'adaptation des locaux afin de garantir la pérennité de l'équipement et la qualité de l'accueil proposé aux enfants.

Au-delà de la mise en conformité et de la modernisation de l'équipement, cet aménagement contribuera à améliorer significativement le fonctionnement quotidien de l'ACM. Il permettra de repenser la distribution et l'organisation des espaces afin d'optimiser les circuits de fonctionnement du service. Il permettra également de supprimer les déplacements des enfants vers l'école Calloni pour la prise des repas chauds, renforçant ainsi leur sécurité et leur confort. Enfin, cette réorganisation contribuera à améliorer les conditions de travail des agents en facilitant l'exercice de leurs missions et en limitant les contraintes organisationnelles.

Les travaux envisagés concernent à la fois les aménagements intérieurs et extérieurs du site.

- La réfection des espaces extérieurs
- La sécurisation des accès
- L'aménagement et l'équipement de la cuisine satellite
- L'amélioration des salles d'accueil

Le coût de l'opération est estimé à 141 212.12 € HT.

Pour mener à bien ce projet, la Ville de Bastia propose le plan de financement suivant :

Dépenses		**Recettes**	
Libellé	Montant HT en €	Libellé	Montant en €
Rénovation du bâtiment de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) de l'Arinella	141 212.12 €	CAF (60%) ETAT (20%) Ville (20%)	84 727.27 € 28 242.42 € 28 242.43 €
Total Dépenses	141 212.12 €	**Total Recettes**	141 212.12 €

Une première subvention de la CAF 2B d'un montant de 64 261 € a été attribuée, sous réserve de la réalisation de l'opération dans un délai de cinq ans. Un complément va être demandé.

<u>En conséquence, il est proposé :</u>

- D'approuver le plan de financement précité.
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les financements et signer tous les documents s'y rapportant.
- D'approuver la convention de financement conclue avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Corse, annexée à la présente délibération.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention.